Conseil du CPAS du jeudi 23 juin 2022 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Questions générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

2. Prise de connaissance rapport réunion de concertation commune-CPAS du 09.06.2022

Le conseil prend connaissance du rapport de réunion de concertation entre la commune et le CPAS du 9 juin 2022.

3. Adoption de l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 n° 4 : partie CPAS

Il est demandé au conseil du CPAS d'approuver sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 ajusté. Le projet d'ajustement et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers quatorze jours avant la réunion du conseil.

4. Rapport sur le contrôle organisationnel 2021

Le conseil a adopté un cadre pour le système de contrôle organisationnel en juin 2019. Le directeur général est tenu de faire un rapport annuel sur le contrôle organisationnel. Le rapport et le plan d'amélioration sont soumis pour information.

Séance à huis clos

Questions générales/administratives

5. Notification bureau permanent

Le conseil prend note du bureau permanent du 14 juin 2022.

Salutations amicales,		

Hilde Broers

Président